



J'ai été licencié abusivement que dois je faire ??

Par **Bernard972**, le **15/05/2008** à **22:56**

Bonjour,

Je travaillais dans l'entreprise Servair après 5 ans de C.D. J'ai été licencié sans aucune raison on m'a accusé de ne pas faire une tâche alors que nous faisons toujours cette tâche à 2 nous revendiquons tous l'ensemble des magasiniers notre intitulé cariste magasinier. Pourriez-vous me dire quoi faire ??? J'ai déjà pris 1 avocat qui a négocié à l'amiable pour une réintégration mais le boss ne veut pas. Le procès partira au prud'homme le juge peut-il demander ma réintégration ?